



## Le Defender de l'America's Cup, dans une impasse sur la date de l'événement, contraint de retourner en justice avec GGYC

---

2008-03-26

**(Mercredi 26 mars 2008) Pour tenter d'accélérer le processus et relancer la 33eme America's Cup sur l'eau et se retrouvant face à un mur avec le Golden Gate Yacht Club (GGYC), la Société Nautique de Genève (SNG) a décidé de recourir à Justice Cahn pour déterminer la date de l'événement, à l'ordre du 19 Mars 2008.**

Cette décision vient à la suite d'une rencontre infructueuse Mercredi entre les représentants de la SNG et du GGYC. Ayant épuisé toute ses ressources pour conclure un accord et se retrouvant dans une impasse dans ses discussions avec le GGYC, Mercredi soir (Heure de New York), la SNG a engagé une action avec le New York Supreme Court, demandant une audience pour déterminer la date du 33rd America's Cup Match qui tiendrait compte du préavis de 10 mois stipulé dans le Deed of Gift ainsi que de l'accord conclu précédemment avec le GGYC pour que ce préavis ne soit pas donné pendant le procès.

"Larry Ellison veut l'America's Cup, mais ne semble pas vouloir la gagner dans un duel sur l'eau," a déclaré Ernesto Bertarelli, président d'Alinghi. "Avec ses actions, il a réussi à éliminer 12 équipes inscrites, à détruire les projets d'un événement multi-challenge en 2009 à Valencia et en ayant recours à la justice, à assurer sa place dans l'America's Cup Match, chose qu'il n'a pas réussi à faire sur l'eau. A présent Larry Ellison cherche à gagner l'America's Cup avec une stratégie judiciaire plutôt que de défier Alinghi en régate. GGYC continue de dérouter la SNG: il avait accepté de ne pas donner le préavis de 10 mois pendant le procès, mais pourtant ils nous forcent à régater avant que la SNG ne puisse préparer sa défense, ou même mettre en place un événement satisfaisant aux yeux des enthousiastes de la Coupe."

La nature du recours à Justice Cahn pour un Match en 2009 est détaillée dans la lettre envoyée à Justice Cahn (voir ci-joint). Dépendant de quand et comment Justice Cahn résoud la demande de la SNG, nous espérons que de nouveaux recours à la justice ne seront pas nécessaires. SNG a réservé tous ses droits en tant que titulaire de l'America's Cup et en litige dans les New York courts.

"SNG a annoncé à plusieurs reprises qu'elle voulait voir la compétition retourner sur l'eau et hors des tribunaux; pourtant le constant rejet du GGYC's d'un match compétitif et sportif en 2009 n'a laissé au Defender qu'une seule option: celle de retourner à Justice Cahn," a dit Lucien Masméjan, défenseur principal de la SNG.